

# Portrait des camps de jour en Estrie

## Volet 3 - Informations techniques et programmation



### Introduction

Tout au long de l'été 2023, le Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) a procédé à une grande tournée des camps de jour en région. Au total, ce sont 64 milieux qui ont été visités pendant la période estivale, ce qui représente 90 % des camps de jour répertoriés par le CSLE. Parmi ceux-ci, nous comptons **44 camps de jour municipaux**, **11 camps de jour spécialisés pour personnes handicapées** et **9 camps de jour de sport et de plein air**. Des questionnaires en ligne ont été envoyés aux gestionnaires afin d'obtenir des informations complémentaires sur leur camp. La majorité a répondu à tous les questionnaires, et quelques-uns seulement en partie. Le nombre de répondants pour les différentes données de ce bilan est donc variable selon les sections.

Grâce à ce portrait, nous souhaitons d'abord offrir à nos membres des comparatifs pour les aider à planifier leur camp de jour et à orienter leurs initiatives. Par la suite, ce document permettra à l'équipe du CSLE de déterminer les besoins, pour développer une offre de soutien fidèle à la réalité du terrain.

Ce **troisième volet** du bilan concerne la programmation, les lieux et les éléments techniques à prévoir dans la préparation d'un camp de jour. L'objectif est de vous partager des exemples de bons coups, de partenariats et des détails à ne pas oublier dans votre préparation de l'été à venir.

Des bilans personnalisés seront également remis à tous les milieux visités au début de l'année 2024.

## Pour une bonne compréhension du portrait

Afin d'offrir aux gestionnaires de camps des comparatifs intéressants, les résultats ont été séparés principalement de deux façons :

### 1 Pour toutes les catégories de camps

- a) **Milieu rural** : 1 à 2 500 habitants (27 répondants)
- b) **Milieu semi-urbain** : 2 501 à 10 000 habitants (11 répondants)
- c) **Milieu urbain** : plus de 10 000 habitants (9 répondants)
- d) **Sport** : organismes de sport, de plein air ou orientés sur la nature (9 répondants)
- e) **LPH** : organismes de loisir pour personnes handicapées (11 répondants)

Selon les données récoltées, nous remarquons qu'en milieu urbain, la majorité des camps de jour comptent plus de 300 inscriptions, tandis qu'en milieu rural, ils en comptent la plupart du temps moins de 75. Les camps LPH ont généralement peu d'inscriptions, soit moins de 50. De leur côté, les camps en milieu semi-urbain ou dans les organismes de sport ont un nombre d'inscriptions très variable.

### 2 Pour les camps de jour municipaux seulement, les données ont été séparées par territoire

- a) **HSF** : MRC du Haut-Saint-François (9 répondants)
- b) **VSF** : MRC du Val-Saint-François (5 répondants)
- c) **Sources** : MRC des Sources (4 répondants)
- d) **Memphré** : MRC de Memphrémagog (6 répondants)
- e) **Granit** : MRC du Granit (12 répondants)
- f) **Coaticook\*** : MRC de Coaticook (1 répondant)
- g) **Sherbrooke** : Ville de Sherbrooke (6 répondants)

Dans la plupart des MRC, la taille des camps de jour varie beaucoup, sauf pour la MRC du Granit, ayant une majorité de camps dans la catégorie de 26 à 50 participants. C'est également la catégorie qui regroupe le plus de camps municipaux en Estrie.

\*Cas particulier : tous les camps de jour municipaux de la MRC de Coaticook sont désormais regroupés en un seul camp, géré par la MRC elle-même. Ainsi, il n'y a qu'un seul répondant pour ce territoire. Comme la population totale desservie est de plus de 10 000 habitants, les réponses ont été classées dans la catégorie « Urbain ».

Dans le cas de certaines données, la séparation a plutôt été faite en fonction du nombre de jeunes inscrits. Dans ce cas, seuls les camps municipaux font partie des données présentées.



## 📁 Gestion et planification

**TABLEAU 1 - Modèles de gestion des camps de jour en Estrie selon le type de camp**

	Urbain	Semi-Urbain	Rural	Sport	LPH	Estrie
OBNL	100 %	20 %	25 %	100 %	100 %	57 %
MUNICIPAL	0 %	80 %	67 %	0 %	0 %	40 %
PRIVÉ	0 %	0 %	8 %	0 %	0 %	3 %

**TABLEAU 2 - Modèles de gestion des camps de jour en Estrie selon le territoire**

	HSF	VSF	Sources	Granit	Memphré	Coaticook	Ville Sherbrooke	Camps municipaux
OBNL	11 %	20 %	50 %	36 %	17 %	100 %	100 %	38 %
MUNICIPAL	89 %	80 %	50 %	64 %	50 %	0 %	0 %	57 %
PRIVÉ	0 %	0 %	0 %	0 %	33 %	0 %	0 %	5 %

Il existe différentes façons d'offrir des camps de jour municipaux. Dans certains cas, la municipalité est elle-même gestionnaire. Ce modèle est surtout présent dans les milieux semi-urbains ainsi que dans les MRC du Haut-Saint-François et du Val-Saint-François.

Un autre modèle fréquent est la gestion déléguée par un OBNL. En milieu rural ou semi-urbain, il s'agit surtout de comités des loisirs gérés par des bénévoles, tandis qu'en milieu urbain ce sont principalement des organismes un peu plus gros avec du personnel administratif rémunéré à l'année (ex. : ODG pour la Ville de Sherbrooke, OBNL piloté par la MRC pour Coaticook).

Tous les camps de jour gérés par une entreprise privée en Estrie se trouvent dans la MRC de Memphrémagog.

**TABLEAU 3** - Modes de prise d'inscriptions selon le type de camp

	Urbain	Semi-Urbain	Rural	Sport	LPH	Estrie
EN LIGNE	100 %	82 %	64 %	78 %	42 %	73 %
EN PERSONNE, AU BUREAU, SUR LES HEURES D'OUVERTURE	78 %	64 %	68 %	11 %	83 %	67 %
PAR TÉLÉPHONE	78 %	17 %	28 %	11 %	75 %	41 %
SOIRÉE D'INSCRIPTIONS	11 %	9 %	32 %	0 %	0 %	16 %
COURRIEL	0 %	0 %	4 %	11 %	25 %	8 %
AUTRES	0 %	0 %	12 %	0 %	0 %	5 %

Le mode d'**inscription en ligne** est le principal moyen utilisé, tous milieux confondus. Les demandes en personne et par téléphone, pour certains milieux, sont surtout pour avoir un accompagnement pour faire l'inscription en ligne.

Parmi les milieux qui prennent les inscriptions en ligne, voici les principaux outils et plateformes utilisés :

- Google ou Microsoft Forms : 23 %
- Qidigo : 21 %
- Sportplus : 14 %
- Amilia : 9 %
- Splex : 7 %
- PDF : 5 %
- Autres (ex. : Proloc, Réservotron, Neartail, etc.) : 21 %

Du côté des **soirées d'inscriptions**, certains milieux ruraux ont nommé qu'ils procédaient sous forme d'entrevues afin de connaître les enfants et leurs particularités. Cela constitue un **bon coup** permettant d'établir le lien avec les parents et de bien préparer les animateurs.

**11 %** des gestionnaires ont indiqué qu'ils vivaient un **enjeu** en lien avec les **troubles et les défis de comportement** des enfants qui ne sont **pas dévoilés lors des inscriptions**. Les milieux urbains utilisent la plateforme **MétaPRISME** pour faciliter la gestion de l'intégration des jeunes dans les camps de jour.

## Diffusion des publicités pour la programmation et les inscriptions

En Estrie, la majorité de la publicité pour les camps de jour se fait entre la **fin mars** et le **début avril**.

La plupart des camps font **au moins 2 publications pour la programmation et les inscriptions**. C'est dans la MRC de **Memphrémagog** que les camps font le **plus de promotion et sur une plus longue période**, particulièrement dans les camps privés.

Les **organismes de sport** font généralement leur promotion plus **tôt dans l'année** que les autres types de camps. Cette pratique permet aux familles qui n'ont pas eu de place dans ces camps spécialisés de se tourner vers les camps municipaux.

Les **organismes LPH**, de leur côté, font la plus grande partie de leur publicité vers la fin mai. Leur clientèle est souvent la même que durant l'année, ce qui peut expliquer cette donnée.

**TABLEAU 4 - Camps ayant refusé des inscriptions**

	Urbain	Semi-Urbain	Rural	Sport	LPH	Estrie
POUR L'ÉTÉ COMPLET	100 %	36 %	44 %	50 %	50 %	52 %
POUR CERTAINES SEMAINES	67 %	18 %	8 %	38 %	10 %	22 %

Plus de **300 inscriptions** ont été **refusées en Estrie** pour l'été 2023.

Les camps de jour ayant refusé des inscriptions ont identifié les **principales raisons** expliquant cette situation. Les voici en ordre d'importance :

1. **Manque d'animateurs**
2. **Manque de locaux ou de matériel (capacité ou ratios atteints selon les lieux et l'équipement disponible)**
3. **Inscriptions tardives**
4. **Manque d'accompagnateurs**

En milieu **LPH**, certains organismes ont aussi refusé des inscriptions car les participants n'avaient **pas l'âge requis** pour les services de l'organisme.

**TABEAU 5 -** Dates et heures d'ouverture des camps de jour selon le type de camp

	Urbain	Semi-Urbain	Rural	Sport	LPH	Etrie
NOMBRE MOYEN DE SEMAINES D'OUVERTURE DURANT L'ÉTÉ	8 semaines	8 semaines	7 semaines	6 semaines	6 semaines	7 semaines
NOMBRE MOYEN DE JOURS D'OUVERTURE PAR SEMAINE	5 jours	5 jours	5 jours	5 jours	4 jours	5 jours
HEURE D'OUVERTURE MOYENNE DU SERVICE DE GARDE	7 h	7 h	7 h	8 h	N/A	7 h
HEURE D'OUVERTURE MOYENNE DU CAMP DE JOUR	9 h et plus	9 h et plus	8 h 30	9 h et plus	8 h 30	9 h et plus
HEURE DE FERMETURE MOYENNE DU CAMP DE JOUR	15 h 30 - 16 h	16 h	16 h 30	16 h	15 h 30 - 16 h 00	16 h
HEURE DE FERMETURE MOYENNE DU SERVICE DE GARDE	18 h	17 h 30	17 h 30	17 h	N/A	17 h 30

On remarque qu'en milieu rural, certains camps sont fermés durant les semaines de la construction, en raison du plus petit nombre d'inscriptions. De plus, ce n'est qu'en milieu rural qu'on retrouve des camps offrant 9 semaines dans l'été, lorsqu'ils ont du personnel disponible pour le permettre.

On remarque également que la journée de camp de jour commence généralement plus tôt et termine plus tard en milieu rural. Cela s'explique par le fait que plusieurs camps en milieu rural n'ont pas de service de garde qui s'ajoute aux heures d'ouverture régulières. Ainsi, la journée de camp de jour est un peu plus longue pour accommoder les parents.

## **Communications aux parents**

**81 % des camps** ont indiqué avoir un **code de vie** pour les enfants et les parents. Dans les **camps municipaux**, ce pourcentage monte à **95 %**, tandis qu'en **milieu Sport et LPH**, ce sont seulement **50 %** des camps qui ont un code de vie.

Parmi les milieux ayant un code de vie en Estrie, seulement **46 %** de ceux-ci exigent une **signature des parents** pour indiquer qu'ils l'ont lu et l'acceptent.

**75 % des milieux** remettent un **guide pour les parents** avant l'été, et ce, principalement dans les **camps municipaux**.

**34 % des camps de jour** prévoient une **rencontre de parents avant l'été**. Dans les **organismes sportifs**, **aucun** ne fait ce genre de rencontre, en raison de leur clientèle qui ne vient pas toujours de la région, ou qui utilise les services toute l'année et connaît le milieu.

Voici les **principaux moyens de communication utilisés pour joindre les parents** dans les camps de jour de l'Estrie :

- **Courriel : 86 %** des milieux
- **Groupe ou page Facebook : 56 %** des milieux
- **Téléphone : 50 %** des milieux
- **Communications papier** (ex. : dans le sac ou la boîte à lunch) : **25 %** des milieux
- **Messenger : 8 %** des milieux

D'autres moyens sont également utilisés, comme les textos, les discussions en personne, l'affichage sur le site du camp de jour, etc.

## **Accessibilité aux renseignements sur les enfants**

En Estrie, la quasi-totalité des animateurs a accès aux **feuilles de présences journalières**.

Du côté des **listes d'allergies, de médicaments ou de problèmes de santé**, **94 %** des animateurs y ont accès. Dans les organismes de **sport**, ce sont seulement **44 % des camps** qui donnent accès à ces informations à leurs animateurs.

**89 % des milieux** donnent accès aux **rapports d'accidents et d'incidents** à leurs animateurs. En **milieu rural**, ce nombre baisse à **79 %** et dans les organismes de **sport**, il descend à **67 %**.

\*Note : **il est important** de s'assurer de respecter les [modalités de la loi 25](#), et d'assurer une bonne gestion des renseignements personnels.

## Tarification

**TABLEAU 6** - Tarif estival moyen selon le type de camp

	Urbain	Semi-Urbain	Rural	Sport	LPH	Estrie
COÛT ESTIVAL MOYEN (POUR 8 SEMAINES)	Entre 400 \$ et 500 \$	Entre 400 \$ et 500 \$	Entre 300 \$ et 400 \$	Plus de 1 000 \$	Entre 400 \$ et 500 \$	Entre 400 \$ et 500 \$
COÛT HEBDOMADAIRE MOYEN	Entre 50 \$ et 60 \$	Entre 90 \$ et 100 \$	Entre 70 \$ et 80 \$	Plus de 150 \$	Plus de 150 \$	Entre 100 \$ et 110 \$

Pour les organismes LPH, il est à noter que plusieurs ont un tarif à la journée, alors que d'autres ont une formule de camp de jour pour l'été ou à la semaine. Les tarifs sont donc très variables d'un organisme à l'autre.

**TABLEAU 7** - Tarif estival moyen selon le territoire

	HSF	VSF	Sources	Granit	Memphré	Coaticook	Ville Sherbrooke	Camps municipaux
COÛT ESTIVAL MOYEN (POUR 8 SEMAINES)	Entre 300 \$ et 400 \$	Entre 300 \$ et 400 \$	Entre 200 \$ et 300 \$	Entre 200 \$ et 300 \$	Entre 600 \$ et 700 \$	Entre 400 \$ et 500 \$	Entre 400 \$ et 400 \$	Entre 300 \$ et 400 \$
COÛT HEBDOMADAIRE MOYEN	Entre 80 \$ et 90 \$	Entre 90 \$ et 100 \$	N/A	Entre 40 \$ et 50 \$	Entre 100 \$ et 110 \$	Entre 50 \$ et 60 \$	Entre 50 \$ et 60 \$	Entre 70 \$ et 80 \$

Pour les deux tableaux précédents, le coût estival a été calculé pour une moyenne de 8 semaines. Il est intéressant de constater que les camps en milieu urbain ont une offre « à la semaine » moins chère que dans les autres milieux. C'est toutefois en milieu rural que le coût estival est en moyenne le plus bas, particulièrement dans les MRC des Sources et du Granit. Le coût moyen le plus élevé se trouve dans la MRC de Memphrémagog.

\*Il est à noter que certains camps incluent des sorties dans leur tarif alors que d'autres non, et il est de même pour le service de garde. Pour connaître les proportions des camps qui chargent des frais supplémentaires, consultez les tableaux 8 et 9 de ce document.

**TABLEAU 8**

Politiques et tarifications en vigueur selon le type de camp

	Urbain	Semi-Urbain	Rural	Sport	LPH	Etrie
Camps acceptant les inscriptions d'enfants provenant d'autres municipalités	56 %	100 %	80 %	89 %	50 %	79 %
Camps chargeant des frais de non-résidents	56 %	82 %	50 %	0 %	N/A	50 %
Camps ayant une politique de tarification pour les familles nombreuses (2 enfants et plus)	100 %	82 %	56 %	22 %	10 %*	56 %
Camps ayant une politique de tarification pour les familles à faible revenu	89 %	0 %	4 %	22 %	10 %	19 %
Camps ayant une politique de remboursement	100 %	55 %	44 %	89 %	40 %	60 %
Camps ayant d'autres politiques en vigueur (ex. : accessibilité, besoins particuliers, etc.)	67 %	27 %	24 %	25 %	60 %	37 %
Camps offrant une tarification régulière pour l'été complet	78 %	91 %	88 %	38 %	80 %	79 %
Camps offrant une tarification régulière à la semaine	100 %	55 %	28 %	100 %	20 %	51 %
Camps offrant leur tarification sous une autre forme (ex. : 3 jours/semaine, à la journée, etc.)	11 %	46 %	42 %	0 %	90 %	40 %
Camps chargeant des frais supplémentaires pour les retards	89 %	91 %	50 %	13 %	40 %	56 %
Camps chargeant des frais supplémentaires pour camps spécialisés	78 %	0 %	4 %	38 %	0 %	18 %
Camps chargeant des frais supplémentaires pour les sorties	11 %	9 %	17 %	0 %	20 %	13 %

Plusieurs camps de jour qui chargent des **frais pour les non-résidents** calculent un montant de **50 % supplémentaire**.

**Très peu** de camps en **milieux rural et semi-urbain** possèdent une politique pour les **familles à faible revenu**. Certains dirigent les familles dans le besoin vers d'autres fonds ou organismes de leur MRC qui peuvent leur venir en aide. En **milieu urbain**, **presque tous** les organismes possèdent ce genre de politique. Par exemple, à Sherbrooke, c'est la Ville qui assume les frais d'inscription pour les familles dans le besoin.

Dans la MRC de **Memphrémagog**, seulement **33 % des camps de jour** offrent la possibilité d'une **tarification régulière pour l'été complet**, tandis que dans les **autres territoires**, ce sont la **majorité des camps** qui l'offrent.

Les **frais de retard** sont une pratique plus courante dans les MRC du **Val-Saint-François (100 %)**, de **Coaticook (100 %)**, de **Memphrémagog (67 %)**, du **Granit (64 %)**, des **Sources (60 %)** et la **Ville de Sherbrooke (86 %)**. Dans le **Haut-Saint-François**, seulement **44 %** des camps en chargent.

**86 % des camps de jour en Estrie** incluent le **prix des sorties** dans leur **tarification régulière**. Cette pratique est moins courante dans la **MRC des Sources**, où **60 %** des camps chargent des **frais supplémentaires pour les sorties**. De leur côté, les camps de jour des **MRC du Haut-Saint-François, du Granit et de Coaticook** qui planifient des sorties ou des activités spéciales les incluent toutes dans leur **tarification régulière**.

\*Dans les organismes LPH, la politique de tarification pour les familles nombreuses a moins sa place, en raison de la clientèle spécifique de ces organismes.

Le [Cadre de référence des camps de jour municipaux](#) présente une liste de politiques et de procédures dont les camps de jour devraient être dotés (balises).

**TABLEAU 9** - Tarif hebdomadaire moyen du service de garde selon le type de camp

Urbain	Semi-Urbain	Rural	Sport	LPH	Estrie
Entre 25 \$ et 30 \$	Entre 20 \$ et 25 \$	Entre 35 \$ et 40 \$	Entre 30 \$ et 35 \$	Entre 35 \$ et 40 \$ *	Entre 30 \$ et 35 \$

\* Il est à noter que très peu de camps LPH ont un service de garde en dehors des heures régulières du camp.

En Estrie, **69 % des camps de jour** n'incluent pas le service de garde dans leur tarification régulière et chargent des **frais à part**. Ce pourcentage est particulièrement élevé en **milieux urbain (100 %)**, **rural (71 %)** et **semi-urbain (67 %)**.

**TABLEAU 10** - Tarif hebdomadaire moyen du service de garde selon le territoire

HSF	VSF	Sources	Granit	Memphré	Coaticook	Sherbrooke	Camps Municipaux
Entre 20 \$ et 25 \$	Entre 35 \$ et 40 \$	- *	- *	Entre 30 \$ et 35 \$	Entre 25 \$ et 30 \$	Entre 25 \$ et 30 \$	Entre 25 \$ et 30 \$

\* Pour les MRC des Sources et du Granit, les données en lien avec ce tableau sont incomplètes. Nous n'avons donc pas l'information.

## Programmation

**TABLEAU 11**

Partenaires communautaires qui contribuent gratuitement à la programmation d'activités selon le type de camp

	Urbain	Semi-Urbain	Rural	Sport	LPH	Estrie
CUISINES COLLECTIVES	11 %	18 %	16 %	0 %	10 %	13 %
JOURNÉE 911 AVEC LES AMBULANCIERS, LES POLICIERS ET LES POMPIERS	22 %	45 %	24 %	0 %	30 %	25 %
BIBLIOTHÈQUE	11 %	0 %	0 %	0 %	0 %	2 %
CJE	11 %	9 %	4 %	0 %	0 %	5 %
MAISON DE LA FAMILLE	0 %	27 %	8 %	0 %	10 %	10 %
AUTRES	22 %	18 %	28 %	0 %	20 %	21 %
AUCUN	67 %	27 %	36 %	88 %	30 %	44 %

Afin de bonifier sa programmation, il est possible de faire appel à différents partenaires pour offrir **gratuitement** des activités en camp. Voici quelques partenariats existants en Estrie :

- **Policiers et pompiers** (journée 911) : **29 %** des camps de jour municipaux, principalement dans les MRC de **Coaticook (100 % des camps)** et du **Haut-Saint-François (44 % des camps)**.
- **Cuisines collectives** : **16 %** des camps de jour municipaux, principalement dans le **Haut-Saint-François (67 % des camps)**.
- **Maison de la famille** : **11 %** des camps de jour municipaux, principalement dans la MRC du **Val-Saint-François (80 % des camps)**.
- En Estrie, **44 %** des camps de jour indiquent n'avoir **aucun partenariat**, et ce, principalement dans les organismes de sport (88 %) et en milieu urbain (67 %). C'est dans les territoires de la ville de Sherbrooke (85 %) et de la MRC des Sources (80 %) que le plus de milieux ont indiqué n'avoir aucun partenariat.

Parmi les **autres partenariats** possibles, certains milieux font appel à des **bénévoles** de leur communauté pour animer des ateliers sous différents thèmes. D'autres font appel aux **Cercles de Fermières**, aux **Chevaliers de Colomb** de leur municipalité, ou encore aux **maisons des jeunes** ou aux **musées** qui se trouvent sur leur territoire. **Tremplin santé** ainsi que l'**Association forestière du Sud du Québec** sont aussi des organisations qui offrent des activités gratuites aux camps chaque année sur le territoire.

Il est à noter que peu de gestionnaires ont identifié les **bibliothèques** dans la liste de leurs partenaires, mais que plusieurs les ont nommées dans les lieux fréquentés, qui seront présentés dans la prochaine section. Il est donc possible d'imaginer que les camps fréquentent les bibliothèques, mais ne considèrent pas cette pratique comme une activité spéciale qui bonifie leur programmation.

## 📁 Lieux fréquentés

**TABLEAU 12 - Lieux fréquentés selon le type de camp**

	Urbain	Semi-Urbain	Rural	Sport	LPH	Estrie
PARC MUNICIPAL	89 %	82 %	92 %	63 %	100 %	85 %
SENTIERS / FORÊT	89 %	73 %	71 %	88 %	63 %	74 %
PISCINE / PLAGE	89 %	82 %	54 %	88 %	75 %	70 %
GYMNASSE / PLATEAU SPORTIF INTÉRIEUR	100 %	82 %	67 %	50 %	38 %	67 %
COUR D'ÉCOLE	100 %	82 %	75 %	38 %	25 %	67 %
CENTRE COMMUNAUTAIRE / CHALET DES LOISIRS	78 %	55 %	63 %	13 %	63 %	56 %
BIBLIOTHÈQUE	33 %	55 %	79 %	0 %	38 %	51 %
ARÉNA / PATINOIRE	22 %	55 %	50 %	0 %	0 %	33 %

Nous remarquons que plusieurs camps en **milieu rural** n'ont pas accès à une piscine ou à une plage. Toutefois, 30 % d'entre eux ont accès à des jeux d'eau.

Tous les camps de jour en **milieu urbain** ont accès à un gymnase ou à un plateau sportif intérieur, ainsi qu'à une cour d'école. Dans les organismes LPH, très peu de camps ont accès à ce genre de sites.

C'est en **milieu rural** que la plus grande proportion de camps visite la bibliothèque durant l'été.

C'est sur les territoires de la ville de Sherbrooke (86 %) et de la MRC de Coaticook (100 %) que la plus grande proportion de camps a accès à une piscine ou à une plage.

Dans la MRC du Granit, 42% des camps de jour n'ont pas accès à un gymnase ou à un plateau sportif intérieur. Toutefois, 75 % des camps de jour sur ce territoire ont accès à un aréna ou à une patinoire.

C'est dans la MRC de Memphrémagog que le moins de camps utilisent la cour d'école (50 %). Toutefois, 100 % des camps de ce territoire ont accès à un sentier ou à une forêt à distance de marche.

Dans le Val-Saint-François, 100 % des camps ont accès à un centre communautaire ou à un chalet des loisirs, tandis que dans la MRC de Memphrémagog, ce nombre est de seulement 17 %.

**TABLEAU 13** - Observation des lieux lors de la tournée terrain, en fonction du type de camp

	Urbain	Semi-Urbain	Rural	Sport	LPH	Estrie
Bouteilles de crème solaire disponibles pour tous	50 %	73 %	46 %	56 %	67 %	56 %
Bouteilles d'eau supplémentaires	88 %	91 %	63 %	78 %	75 %	75 %
Chapeaux supplémentaires	13 %	0 %	8 %	22 %	58 %	19 %
Collations supplémentaires	100 %	91 %	38 %	67 %	67 %	64 %
Espaces accessibles pour les personnes à mobilité réduite (si nécessaire)	88 %	55 %	46 %	11 %	92 %	56 %
Local de matériel	100 %	73 %	92 %	100 %	75 %	88 %
Local pour l'équipe d'animation	88 %	91 %	58 %	33 %	67 %	66 %
Local pour les coordonnateurs	75 %	82 %	58 %	56 %	75 %	67 %
Local et/ou matériel de repos	88 %	82 %	67 %	33 %	67 %	67 %
Matériel artistique et de bricolage en bon état et diversifié	88 %	91 %	79 %	78 %	92 %	84 %
Matériel spécialisé : trousse de cirque, scientifiques, nature, etc.	63 %	91 %	67 %	33 %	83 %	69 %
Matériel sportif en bon état et diversifié	88 %	100 %	92 %	89 %	100 %	94 %
Outils facilitateurs : matériel d'intervention adapté pour les participants ayant des besoins particuliers	100 %	82 %	63 %	11 %	92 %	69 %
Extincteur et plan d'évacuation	75 %	90 %	83 %	89 %	67 %	80 %



Dans la MRC des **Sources**, seulement **40 %** des camps de jour ont du **matériel d'intervention et des outils facilitateurs** à disposition de leurs animateurs, tandis que pour la région, ce sont **74 %** des camps municipaux qui en possèdent. Dans quelques milieux, des outils sont disponibles, mais non connus des animateurs.

Le Conseil Sport Loisir de l'Estrie a distribué gratuitement, dans les dernières années, la **Trousse Défi** à tous les camps qui le souhaitent.

Pour bonifier votre trousse ou en créer une vous-même, il est possible de retrouver le guide d'utilisation ainsi que la liste du matériel inclus sur notre site internet : [La Trousse Défi — Conseil Sport Loisir de l'Estrie](#).

Les **organismes de sport** ont peu d'outils et d'espaces adaptés aux enfants à besoins particuliers. Cela peut s'expliquer par le fait qu'ils vivent moins d'enjeux en ce sens dans leurs milieux. Ces camps accueillent moins d'enfants à défi, et, si c'est le cas, ceux-ci ont généralement choisi d'être là et sont plus actifs durant la journée.

De plus, bien que 100 % des milieux visités possèdent des **trousses de premiers soins**, dans certains cas, celles-ci sont **bien cachées** ou **non déballées**.

Dans 33 % des camps visités, il y a une trousse par animateur (souvent un sac banane ou une trousse portative), en plus d'une trousse principale plus complète. Dans 19 % des sites, il y a plutôt une trousse par groupe. Dans quelques camps visités, aucune trousse n'est apportée lorsque les groupes se déplacent hors du camp de jour.

Du côté des **collations supplémentaires**, il est parfois possible de s'associer avec la banque alimentaire de son territoire. Par exemple, à l'été 2023, les camps de jour de la Ville de Sherbrooke ont obtenu un partenariat avec Moisson Estrie afin d'offrir des collations aux enfants tout l'été.

Pour ce qui est des **lieux accessibles** pour les personnes à mobilité réduite, voici nos observations selon les territoires :

- **Val-Saint-François** : **100 %** des camps de jour visités ont un ou des espaces accessibles
- **Coaticook** : **100 %** des sites visités ont un ou des espaces accessibles
- **Ville de Sherbrooke** : **83 %** des sites visités ont un ou des espaces accessibles
- **Granit** : **50 %** des camps de jour visités ont un ou des espaces accessibles
- **Memphrémagog** : **50 %** des camps de jour visités ont un ou des espaces accessibles
- **Haut-Saint-François** : **33 %** des camps de jour visités ont un ou des espaces accessibles
- **MRC des Sources** : **20 %** des camps de jour visités ont un ou des espaces accessibles

## MOT DE LA FIN

Ce troisième volet complète le *Portrait régional des camps de jour 2023*. Nous espérons que les données présentées dans les trois volets de cette démarche vous seront utiles dans la planification de votre camp de jour. Ce portrait permettra également d'orienter les actions du Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour les prochaines années, en fonction des besoins qui auront ressorti de la démarche.

Pour retrouver les 3 volets du portrait, consultez notre site internet :  
[Portrait régional des camps de jour 2023 - Conseil Sport Loisir de l'Estrie.](#)

Si vous avez des questions ou besoin de précisions en lien avec les données présentées, n'hésitez pas à nous contacter.



**Andréane Rivard**  
819 864-0864 poste : 235  
arivard@csle.qc.ca

